

## Public et prérequis

Tout Membre du CSE, titulaire ou suppléant

Aucun prérequis

## Les objectifs

Identifier le cadre légal et le rôle du CSE  
Comprendre la composition et le statut des membres du CSE  
Mobiliser les moyens mis à disposition du CSE  
Participer efficacement au fonctionnement du CSE  
Exercer les attributions économiques du CSE  
Lire et interpréter les documents comptables de l'entreprise  
Analyser la performance et la santé financière de l'entreprise

## Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

Alternance d'apports théoriques et réglementaires et de cas pratiques  
Une formation conçue comme une brique essentielle dans la construction et le développement du dialogue social

PROME O est agréé par la DREETS au déploiement de la formation des membres du CSE et de la CSSCT.

Cette formation est complémentaire à la formation des élus en Santé Sécurité et Conditions de Travail / CSSCT.

La formation est animée par des formateurs experts, validés par nos équipes pédagogiques et disposant de 5 à 10 années d'expérience dans leur domaine de compétences.

## Validation et certification

Attestation de formation

## Outils pédagogiques

Supports théoriques et réglementaires  
Cas pratiques, mises en situation à partir d'exercices concrets pour les participants  
Documents types

## Contenu de la formation

### Identifier le cadre légal et le rôle du CSE

Expliquer le rôle, les missions et le fonctionnement du Comité Social et Économique (CSE).

Situer la CSSCT et comprendre ses spécificités.

Distinguer les rôles et attributions des anciennes instances fusionnées au sein du CSE

### RÉFÉRENCE

**RHRS0005**

### CENTRES DE FORMATION

**Senlis, Beauvais, Compiègne, Saint-Quentin, Soissons, Amiens, Friville**

### DURÉE DE LA FORMATION

**3 jours / 21 heures**

### ACCUEIL PSH

**Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.**

## Les + Promeo

- 60 ans d'existence
- Une communauté de 3 100 alternantes
- 24 000 stagiaires formés par an
- 3 500 entreprises qui nous font confiance
- Un accompagnement personnalisé et un contact dédié
- L'expertise professionnelle de tous nos formateurs
- La diversité des diplômes sous accréditation par des partenaires de renom
- Une pédagogie active
- Des infrastructures technologiques et un environnement stimulant

## **Comprendre la composition et le statut des membres du CSE**

Identifier les membres du CSE, leurs fonctions et leurs responsabilités.  
Déterminer le nombre de membres élus en fonction de l'effectif de l'entreprise.  
Appréhender la durée, le renouvellement et la fin de mandat des élus.

## **Mobiliser les moyens mis à disposition du CSE**

Exercer les droits liés à la protection des représentants du personnel.  
Utiliser les heures de délégation dans le respect du cadre légal.  
Exploiter les moyens matériels, financiers et organisationnels du CSE (budgets, commissions, formations).  
Comprendre la notion de personnalité civile du CSE et ses implications.

## **Participer efficacement au fonctionnement du CSE**

Contribuer à l'organisation interne du CSE.  
Participer activement aux réunions (préparation, périodicité, ordre du jour, convocations, participants, procès-Verbal, suivi des décisions...  
Comprendre et appliquer le règlement intérieur du CSE

## **Exercer les attributions économiques du CSE**

Distinguer les notions d'information et de consultation.  
Analyser les consultations obligatoires (récurrentes et ponctuelles).  
Utiliser la BDES comme outil d'analyse et de suivi.  
Mettre en œuvre les droits d'alerte et le recours aux experts.

## **Lire et interpréter les documents comptables de l'entreprise**

Identifier la structure du bilan et du compte de résultat.  
Distinguer l'actif et le passif et comprendre leur signification économique.  
Comprendre la construction du compte de résultat et ses différents niveaux de résultat.

## **Analyser la performance et la santé financière de l'entreprise**

Analyser la performance économique à partir des Soldes Intermédiaires de Gestion (SIG).  
Évaluer la capacité d'autofinancement de l'entreprise.  
Interpréter les équilibres financiers (fonds de roulement, besoin en fonds de roulement, trésorerie).  
Apprécier la santé financière globale de l'entreprise afin d'éclairer les décisions du CSE.

## **Modalité d'évaluation**

L'évaluation des acquis est réalisée tout au long de la formation au travers des mises en situation et exercices proposés.